

# VILLE DE MARTIGNY

## Coronavirus (COVID-19)

Communiqué n° 3.

Mesdames, Messieurs,

Suite aux précisions et recommandations pour le domaine du sport émises par :

- Le Canton du Valais au travers de ses communiqués du 21, 28 octobre et 4 novembre 2020
- l'OCVS en date du 26 octobre 2020
- Le Canton du Valais par son département de l'économie et de la formation en date du 26 octobre 2020

la Ville de Martigny vous informe des dispositions prises relatives à la gestion de ses infrastructures sportives.

### **Pour rappel :**

- Ces recommandations et directives ne concernent pas l'enseignement de l'éducation physique dispensé par les Ecoles et le Cycle d'orientation.
- Les directives cantonales priment sur celles de la Confédération
- L'organisation des entraînements est toujours basée sur la responsabilité des clubs qui organisent les séances, et les mesures de sécurité cantonales et locales doivent être strictement respectées.

---

## **GESTION DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES**

### **Patinoire, Bassin du Manoir, Stades, Salles de gymnastique**

#### **ETABLISSEMENT DE BAINS - BASSIN DU MANOIR**

Le Bassin du Manoir reste fermé au public et à tous les utilisateurs (Martigny Natation – Pro Senectute – Sport Handicap – Aquagym - Sport Fac – etc. ) jusqu'à nouvel avis.

Il peut être mis à disposition des nageurs d'élites membres des cadres nationaux où au bénéfice de la Swiss Olympic Cards où de la Talent Card National. Les entraînements devront se dérouler à huis clos et de manière individuelle.

## **PATINOIRE MUNICIPALE – FORUM D'OCTODURE**

La patinoire municipale est ouverte et praticable pour :

- Le Patinage artistique et le Curling-Club (**présence maximale de 10 personnes lors des entraînements**). *Le Curling-Club a mis un terme à ses entraînements jusqu'à la fin novembre.*
- Les entraînements de la 1<sup>ère</sup> équipe du Club de Hockey sur glace, le HCV Martigny. La MySport League étant considérée comme ligue professionnelle, les entraînements peuvent se dérouler normalement, sans restriction du nombre de personne.

**Pour toutes les autres équipes,** deux groupes de 9 joueurs et 1 entraîneur (10 personnes) sont autorisés à travailler simultanément pour autant que ces groupes ne se croisent à aucun moment. Les 2 zones du ring seront séparées physiquement et resteront strictement hermétique.

**Les entraînements se dérouleront sans contact physique.** Ces derniers seront concentrés sur les aspects techniques, soit les exercices de patinage, conduite du puck, passes et tirs ainsi le travail de la condition physique et des exercices de renforcement musculaire.

- Les entraînements des **élèves SAF** pratiquant un sport d'équipe avec contacts (basketball, hockey sur glace, football, unihockey, ...), pourront avoir lieu, mais par groupes de 10 personnes maximum et sans contact (condition physique, formes techniques, ...).

**L'accès aux vestiaires est interdit. L'accès aux gradins est interdit aux parents. La Buvette est fermée jusqu'à nouvel avis.**

La patinoire municipale est fermée pour :

- Le Hockey et le Patinage public,
- Le SportFac
- Les **rencontres** de toutes les équipes actives « Seniors » et « Juniors » non-professionnelles (MSL, MOJU, 1<sup>ère</sup> et 3<sup>ème</sup> ligue, Vétérans, Equipes corporatives, etc.)
- Les soirées de « Disco-Glace »

## **SALLE DE SPORTS**

Les salles de gymnastiques sont ouvertes et peuvent être utilisées pour :

- Les entraînements des sociétés sportives ne pratiquant pas un sport de combat (**présence maximale de 10 personnes lors des entraînements**).

9 joueurs et 1 entraîneur sont autorisés à utiliser une salle de sport. **Les entraînements se dérouleront sans contact physique.** Ces derniers seront concentrés sur les aspects techniques, soit les exercices de conduite du ballon, de passes et de tirs au panier ainsi le travail de la condition physique et des exercices de renforcement musculaire.

- Pour les sportifs et athlètes d'élites individuels membres des cadres nationaux où au bénéfice de la Swiss Olympic Cards où de la Talent Card National. Les entraînements devront se dérouler à huis clos et de manière individuelle.
- Les entraînements des **élèves SAF** pratiquant un sport d'équipe avec contacts (basketball, hockey sur glace, football, unihockey, ...), pourront avoir lieu, mais par groupes de 10 personnes maximum et sans contact (condition physique, formes techniques, ...).

La salle du Midi (Triple) peut recevoir 3 groupes de 10 athlètes, les Salles ECV et Ecole professionnelle (double) peuvent recevoir 2 groupes de 10 athlètes et les salles de gymnastique simples (Bourg/Bâtiment A/Versilia/CO d'Octodure/ECCG) peuvent recevoir 1 seul groupe de 10 athlètes lors de leurs entraînements.

Les zones d'entraînements pour les salles du Midi et ECV et Ecoles professionnelles doivent rester strictement hermétique et les athlètes ne doivent pas se croiser durant les séances.

**L'accès aux vestiaires est interdit jusqu'à nouvel avis. L'accès dans l'enceinte des salles de sport est interdit aux parents.**

Les salles de gymnastique sont fermées pour :

- Toutes les sociétés sportives pratiquants des **sports de combat** (Clubs de Lutte, de Karaté, de Boxe, de Judo, de Kick-Boxing, etc)
- Toutes les rencontres de championnats des différentes équipes (Basket, Volley, Badminton, Tennis de Table, etc.)
- Le SportFac
- Toutes les manifestations programmées jusqu'au 30 novembre 2020, soit le Tournoi de Badminton, le Mémorial Jorge Martins, les Championnats Suisses de Lutte ainsi que pour toutes les réservations impliquant plus de 10 personnes

## **STADES**

Les stades restent ouverts pour :

- Les entraînements des sociétés sportives ne pratiquant pas un sport de combat (**présence maximale de 10 personnes lors des entraînements**).
- Pour les sportifs et athlètes d'élites individuels membres des cadres nationaux où au bénéfice de la Swiss Olympic Cards où de la Talent Card National. Les entraînements devront se dérouler à huis clos et de manière individuelle.  
9 joueurs et 1 entraîneur sont autorisés à utiliser l'espace d'un demi-terrain. **Les entraînements se dérouleront sans contact physique.** Ces derniers seront concentrés sur les aspects techniques, soit les exercices de conduite du ballon et de la balle, de passes et de tirs au but ainsi le travail de la condition physique et des exercices de renforcement musculaire.
- Les entraînements des **élèves SAF** pratiquant un sport d'équipe avec contacts (basketball, hockey sur glace, football, unihockey, ...), pourront avoir lieu, mais par groupes de 10 personnes maximum et sans contact (condition physique, formes techniques, ...).

**L'accès aux vestiaires, à la Buvette et aux divers locaux d'entraînement est interdit jusqu'à nouvel avis. L'accès dans l'enceinte du Stade d'Octodure est interdit aux parents.**

Les Stades sont fermés pour :

- Le SportFac

- Toutes les rencontres de championnats de Football, Baseball, Street-Hockey et compétitions d'athlétisme
- Tous les événements programmés jusqu'au 30 novembre 2020
- Toutes les réservations impliquant plus de 10 personnes simultanément sur le site sportif (Tests arbitres valaisans, Tests physiques Fédération suisse de Boxe, etc..).

## **POUR RAPPEL**

### **Groupes d'entraînement** ( 1 entraîneur et 9 athlètes)

- Patinoire municipale : 2 groupes
- Aire d'athlétisme : 3 groupes
- Salles de gym simple 1 groupe / Double : 2 groupes / Triple : 3 groupes
- Terrains de football : 2 groupes par stade
- Ring de Street-hockey : 2 groupes

## **ECOLES PRIMAIRES & CYCLE D'ORIENTATION « CO D'OCTODURE »**

Les piscines, patinoires, salles de gymnastique et stades peuvent être utilisées par les écoles, **sous réserve de leur ouverture par les autorités compétentes.**

Dans les écoles de sport, les cours de condition physique peuvent continuer à être organisés dans leur forme actuelle, sans limitation du nombre de personnes.

Par ailleurs, les entraînements des élèves SAF pratiquant un sport d'équipe avec contacts (basketball, hockey sur glace, football, unihockey, ...), pourront avoir lieu, mais par groupes de 10 personnes maximum et sans contact (condition physique, formes techniques, ...).

Service des Sports, 06.11.2020

Ville de Martigny